

CANADA

Débats du Sénat

COMPTE RENDU OFFICIEL

SÉNAT

Le vendredi 7 janvier 1955

Le Parlement du Canada ayant été, par proclamation du Gouverneur général, convoqué aujourd'hui pour l'expédition des affaires, la séance est ouverte à 11 heures du matin, le Président étant au fauteuil.

Prière.

OUVERTURE DE LA DEUXIÈME SESSION

VINGT-DEUXIÈME LÉGISLATURE

L'honorable W. Ross Macdonald: Monsieur le Président et honorables sénateurs, j'espère que la période des Fêtes vous a été agréable et je vous souhaite bonheur et santé durant 1955.

Les honorables sénateurs ne l'ignorent pas, Son Excellence le Gouverneur général viendra au Parlement à 2 heures cet après-midi pour ouvrir la deuxième session de la vingt-deuxième législature du Canada. Son Excellence donnera lecture du discours du trône qui sera soumis à l'étude du Sénat et de la Chambre des communes. Tant que le discours n'aura pas été lu et déposé, la Chambre n'aura aucune question à étudier.

Je propose donc que le Sénat s'ajourne maintenant jusqu'à 1 heure et demie cet après-midi.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, avant de vous soumettre la proposition de l'honorable leader du Gouvernement, je désire vous lire un message du secrétaire de Son Excellence le Gouverneur général, dont voici le texte:

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale de l'édifice du Parlement à 2 heures de l'après-midi le vendredi 7 janvier, puis se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir officiellement la deuxième session de la vingt-deuxième législature du Canada, lorsqu'on lui fera savoir que tout est prêt.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Le secrétaire du Gouverneur général,
LIONEL MASSEY

La motion est agréée et le Sénat s'ajourne jusqu'à 1 heure et demie de l'après-midi.

La séance est ouverte à 1 heure et demie de l'après-midi, le Président étant au fauteuil.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

DISCOURS DU TRÔNE

A 2 heures, Son Excellence le Gouverneur général étant venu au Sénat et ayant pris place sur le trône, il lui plaît d'ordonner la présence de la Chambre des communes. Les Communes étant venues avec leur Orateur, il plaît à Son Excellence d'ouvrir la deuxième session de la vingt-deuxième législature du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Il m'est très agréable de vous souhaiter la bienvenue en ce début de nouvel an, au moment où vous reprenez vos fonctions parlementaires.

Depuis la dernière fois que vous vous êtes réunis, il a été donné de nouveau à la population du Canada d'accueillir affectionnement Sa Majesté la Reine Mère Elizabeth. Les Canadiens ont également eu le plaisir de recevoir une fois de plus le duc d'Edimbourg, époux de notre Souveraine, qui est venu assister aux Jeux de l'Empire et du Commonwealth, tenus à Vancouver au cours de l'été, et visiter le Nord canadien.

Alors que certains signes encourageants permettent de croire que la puissance grandissante du monde libre a atténué les risques d'agression, l'augmentation du nombre et de l'efficacité des engins atomiques et thermonucléaires ainsi que des moyens de les mettre en œuvre a, d'autre part, rendu plus terrible le danger de destruction auquel la guerre exposerait l'Amérique du Nord et même le monde entier. Mes ministres sont convaincus que les nations libres, sans jamais négliger les ressources de la diplomatie pour assurer la paix, doivent poursuivre leurs efforts pour accroître l'effet préventif de leurs moyens de défense. A cette fin, le Canada était représenté aux conférences de Londres et de Paris qui ont élaboré un nouvel accord propre à remplacer la Communauté européenne de défense et pourvu à